

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Public Works and Government Services Canada ATB Place North Tower 10025 Jasper Ave./10025 ave. Jaspe 5th floor/5e étage Edmonton Alberta T5J 186

Bid Fax: (780) 497-3510

Revision to a Request for a Standing Offer Révision à une demande d'offre à commandes

Regional Individual Standing Offer (RISO)

Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada ATB Place North Tower 10025 Jasper Ave./10025 ave Jasper 5th floor/5e étage Edmonton Alberta T5J 1S6

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet						
Painting Services						
Solicitation No N° de l'invitation EW038-151907/A 20)6			
20		015-07-06 mendment No N° modif. 05				
File No N° de dossier PWU-5-38027 (601)						
GETS Reference No N° de ré PW-\$PWU-601-10472	férence de SEAG					
Date of Original Request for S Date de la demande de l'offre	_	inale	20	015-06-25		
Solicitation Closes at - à 02:00 PM on - le 2015-07-15	- L'invitatior	prend f	fin	Time Zone Fuseau horaire Mountain Daylight Saving Time MDT		
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Poot (RPC), Marc		Buyer Id - Id de l'acheteur pwu601				
Telephone No N° de télépho	ne	FAX No N	l° de FAX			
(780) 910-1215 ()		(780) 497-3	5510			
Delivery Required - Livraison exigée						
Destination - of Goods, Servic Destination - des biens, servic	•					
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.						

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non	
Accusé de réception requis			
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer.			
Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.			
Signature	Date		
Signature Name and title of person authorized to sign on be Nom et titre de la personne autorisée à signer au (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	half of offeror. (type	or print)	



Solicitation No. - N° de l'invitation

EW038-151907/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

csc EW038-151907

Amd. No. - N° de la modif.

005

File No. - N° du dossier

PWU-5-38027

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwu601

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

MODIFICATION N° 005 DE L'INVITATION À SOUMISSIONNER

Cette page intentionnellement laissé en blanc.

DANS TABLE DES MATIÈRES :

effacer:

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Conditions générales :

(i)	CG1 Dispositions générales	R2810D;	(2015-04-01);	
(ii)	CG2 Administration du contrat	R2820D;	(2015-02-25);	
(iii)	CG3 Exécution et contrôle des travaux	R2830D;	(2015-02-25);	
(iv)	CG4 Mesures de protection	R2840D;	(2008-05-12);	
(v)	CG5 Modalités de paiement	R2550D;	(2015-02-25);	
(vi)	CG6 Retards et modifications des travaux	R2865D;	(2013-04-25);	
(vii)	CG7 Défaut, suspension ou résiliation du contrat	R2870D;	(2008-05-12);	
(viii)	CG8 Règlement des différends	R2884D;	(2008-05-12);	
(ix)	CG10 Garantie contractuelle	R2900D;	(2008-05-12);	
Conditions supplémentaires, le cas échéant :				
Coûts admissibles pour les modifications de contrat sous CG6.4.1				
		R2950D;	(2015-02-25);	

ajouter:

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Conditions générales :

(i)	CG1 Dispositions générales	R2810D;	(2015-07-03);
(ii)	CG2 Administration du contrat	R2820D;	(2015-02-25);
(iii)	CG3 Exécution et contrôle des travaux	R2830D;	(2015-02-25);
(iv)	CG4 Mesures de protection	R2840D;	(2008-05-12);
(v)	CG5 Modalités de paiement	R2550D;	(2015-02-25);
(vi)	CG6 Retards et modifications des travaux	R2865D;	(2013-04-25);
(vii)	CG7 Défaut, suspension ou résiliation du contrat	R2870D;	(2008-05-12);
(viii)	CG8 Règlement des différends	R2884D;	(2008-05-12);
(ix)	CG10 Garantie contractuelle	R2900D;	(2008-05-12);
Con	ditions supplémentaires, le cas échéant :		
Coû	ts admissibles pour les modifications de contrat sous	CG6.4.1	
		R2950D;	(2015-02-25);

DANS PARTIE 2 - OFFRE À COMMANDES - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

effacer:

1. Instructions et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions indiquées dans la demande d'offre à commandes (DOC) par un titre, un numéro et une date sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Ce guide est disponible sur le site Web de TPSGC http://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC, et acceptent les modalités et conditions de l'offre à commandes et du contrat subséquent.

Les Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels 2006 (2014-09-25) sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

ajouter:

1. Instructions et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions indiquées dans la demande d'offre à commandes (DOC) par un titre, un numéro et une date sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Ce guide est disponible sur le site Web de TPSGC http://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC, et acceptent les modalités et conditions de l'offre à commandes et du contrat subséquent.

Les Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels 2006 (2015-07-03) sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

DANS PARTIE 5 - ATTESTATIONS:

effacer:

- 1. Attestations obligatoires préalables à l'émission d'une offre à commandes
 - 1.1 Code de conduite et attestations documentation connexe

En présentant une offre, l'offrant atteste en vertu de l'article 01 des Instructions uniformisées 2006 (2014-09-25), en son nom et en celui de ses affiliés, qu'il respecte la clause concernant le Code de conduite et attestations, des instructions uniformisées. La documentation connexe requise à cet égard, aidera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques

ajouter:

- 1. Attestations obligatoires préalables à l'émission d'une offre à commandes
 - 1.1 Code de conduite et attestations documentation connexe

En présentant une offre, l'offrant atteste en vertu de l'article 01 des Instructions uniformisées 2006 (2015-07-03), en son nom et en celui de ses affiliés, qu'il respecte la clause concernant le Code de conduite et attestations, des instructions uniformisées. La documentation connexe requise à cet égard, aidera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques

DANS PARTIE 7(A) - OFFRE À COMMANDES :

effacer :

- 3. Clauses et conditions uniformisées:
 - 1) .1 Conditions générales offres à commandes, 2005 (2014-09-25)
 - 2) Les documents identifiés par titre, numéro et date à l'alinéa 1) de la CS01 sont intégrés par renvoi et sont reproduits dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de http://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R

ajouter:

3. Clauses et conditions uniformisées:

- 1) .1 Conditions générales offres à commandes, 2005 (2015-07-03)
- 2) Les documents identifiés par titre, numéro et date à l'alinéa 1) de la CS01 sont intégrés par renvoi et sont reproduits dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de http://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R

DANS PARTIE 7(A) - OFFRE À COMMANDES :

effacer:

10. Ordre de priorité de documents:

En cas d'incompatibilité entre les documents mentionnés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure par la suite sur cette même liste.

- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, y compris les annexes et les modifications;
- b) les articles de l'offre à commandes;
- c) les conditions générales 2005 (2014-09-25), conditions générales offres à commandes biens ou services;
 - d) toute modification apportée au contrat conformément aux clauses et aux conditions de l'offre à commandes;
- e) les conditions générales datées et énumérées dans la Partie 7B, Clauses du contrat subséquent;
- f) les conditions supplémentaires;
- g) Annexes:

Annexe A, Énoncé des travaux/spécifications et toute modification apportée au document d'appel d'offres et intégrée à l'offre à commandes avant la date d'échéance de celle-ci;

Annexe B, Base de paiement

Annexe C, Exigences en matière de santé et sécurité - Manitoba; (insérer la province applicable où aura lieu le travail)

Annexe D, Formulaire de rapport d'usage périodique

Annexe F, Attestation d'assurance

Annexe G, Rapport Volontaire d'apprentis employés pendant les contrats

h) l'offre de l'offrant, annexe E, datée du _____ (insérer la date de l'offre).

ajouter:

10. Ordre de priorité de documents:

En cas d'incompatibilité entre les documents mentionnés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure par la suite sur cette même liste.

- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, y compris les annexes et les modifications;
- b) les articles de l'offre à commandes;
- c) les conditions générales 2005 (2015-07-03), conditions générales offres à commandes biens ou services:
- d) toute modification apportée au contrat conformément aux clauses et aux conditions de l'offre à commandes;
 - e) les conditions générales datées et énumérées dans la Partie 7B, Clauses du contrat subséquent;
 - f) les conditions supplémentaires;

- g) Annexes:
 - Annexe A, Énoncé des travaux/spécifications et toute modification apportée au document d'appel d'offres et intégrée à l'offre à commandes avant la date d'échéance de celle-ci;
 - Annexe B, Base de paiement
 - Annexe C, Exigences en matière de santé et sécurité Manitoba; (insérer la province applicable où aura lieu le travail)
 - Annexe D, Formulaire de rapport d'usage périodique
 - Annexe F, Attestation d'assurance
 - Annexe G, Rapport Volontaire d'apprentis employés pendant les contrats
 - h) l'offre de l'offrant, annexe E, datée du (insérer la date de l'offre).

PARTIE 7 (B) - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT :

effacer:

- Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes :
 - (a) Énoncé des travaux L'entrepreneur doit exécuter les travaux décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes;
 - (b) Conditions générales :

(i)	CG1	Dispositions générales	R2810D	(2015-04-01);
(ii)	CG2	Administration du contrat	R2820D	(2015-02-25);
(iii)	CG3	Exécution et contrôle des travaux	R2830D	(2015-02-25);
(iv)	CC4	Mesures de protection	R2840D	(2008-05-12);
(v)	CG5	Modalités de paiement	R2550D	(2015-02-25);
(vi)	CG6	Retards et modifications des travaux	R2865D	(2013-04-25);
(vii)	CG7	Défaut, suspension ou résiliation du contrat	R2870D	(2008-05-12);
(vii)	CG8	Règlement des différends	R2884D	(2008-05-12);
(ix)	CG10) Assurance	R2900D	(2008-05-12);

- (c) Conditions supplémentaires;
- (d) Coûts admissibles pour les modifications de contrat selon CG 6.4.1
- R2950D (2015-02-25);
- (e) Toute modification émise ou toute révision de soumission recevable, reçue avant l'heure et la date déterminée pour la clôture de l'invitation;
- (f) Toute modification incorporée d'un commun accord entre le Canada et l'entrepreneur avant l'acceptation de la soumission;
- (g) Toute modification aux documents du contrat qui est apportée conformément aux Conditions générales.

ajouter :

- Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes :
 - (a) Énoncé des travaux L'entrepreneur doit exécuter les travaux décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes;
 - (b) Conditions générales :

(i)	CG1	Dispositions générales	R2810D	(2015-07-03);
(ii)	CG2	Administration du contrat	R2820D	(2015-02-25);
(iii)	CG3	Exécution et contrôle des travaux	R2830D	(2015-02-25);
(iv)	CC4	Mesures de protection	R2840D	(2008-05-12);
(v)	CG5	Modalités de paiement	R2550D	(2015-02-25);
(vi)	CG6	Retards et modifications des travaux	R2865D	(2013-04-25);
(vii)	CG7	Défaut, suspension ou résiliation du contrat	R2870D	(2008-05-12);
(vii)	CG8	Règlement des différends	R2884D	(2008-05-12);
(ix)	CG10) Assurance	R2900D	(2008-05-12);

- (c) Conditions supplémentaires;
- (d) Coûts admissibles pour les modifications de contrat

selon CG 6.4.1 R2950D (2015-02-25);

(e) Toute modification émise ou toute révision de soumission recevable, reçue avant l'heure et la date déterminée pour la clôture de l'invitation;

- (f) Toute modification incorporée d'un commun accord entre le Canada et l'entrepreneur avant l'acceptation de la soumission;
- (g) Toute modification aux documents du contrat qui est apportée conformément aux Conditions générales.